

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
PROCÈS-VERBAL
8 OCTOBRE 2024**

Séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Papineauville, tenue le 8 octobre 2024 à 14h00 à la salle du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

1. Administration

- 1.1. Communications du maire
- 1.2. Appel nominal
- 1.3. Ouverture de la séance
- 1.4. Questions, nouvelles demandes du public et suivi de demandes antérieures
- 1.5. Adoption de l'ordre du jour
- 1.6. Déclaration des intérêts relatifs à la présente séance
- 1.7. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2024
- 1.8. Adoption du calendrier 2025 des séances du conseil municipal
- 1.9. Adoption du règlement 2024-017 sur les branchements à l'égout et à l'aqueduc

2. Finances

- 2.1. Adoption des déboursés du mois de septembre 2024
- 2.2. Adoption de l'état des activités de fonctionnement et d'investissement au 30 septembre 2024
- 2.3. Adoption de l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 septembre 2023 et 2024
- 2.4. Adoption des résultats anticipés au 31 décembre 2024 du budget 2024
- 2.5. Dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser
- 2.6. Opération de la marina : acceptation de la grille tarifaire 2025 pour les usagers
- 2.7. Opération de la marina : autorisation de paiement
- 2.8. Deveau Dufour Mottet Avocats : autorisation de paiement
- 2.9. Price Waterhouse Coopers: autorisation de paiement

3. Ressources humaines

- 3.1. Fête de fin d'année et reconnaissance des employés
- 3.2. Embauche de personnel de remplacement à la bibliothèque
- 3.3. Décès de madame Lise Savoyard, conjointe de Serge Brazeau

4. Hygiène, eau potable, voirie, transport et bâtiments-

- 4.1. Travaux sur les ronds-points des rues Yvon-Daigneault et Émile-Brazeau: autorisation de dépenses
- 4.2. Remplacement du système de chauffage au garage municipal : autorisation
- 4.3. Achat de panneaux de signalisation : autorisation
- 4.4. Presbytère : acceptation d'une proposition pour une caractérisation de matériaux susceptible de contenir de l'amiante
- 4.5. Abattage d'arbres : acceptation d'une proposition

5. Sécurité civile et incendie

- 5.1. Statistiques mensuelles du service de sécurité incendie

6. Urbanisme et gestion du territoire

- 6.1. Statistiques mensuelles sur l'émission des permis et certificats

- 6.2. Appui de la municipalité à la demande 447205 de la Commission de protection du territoire agricole
- 6.3. Demande de DÉLIRIUM pour la tenue d'évènements en 2025

7. Environnement

8. Loisirs, culture, famille

- 8.1. Souper steak de la municipalité : remerciement
- 8.2. Souper steak de la municipalité : reddition de compte et versement des profits
- 8.3. Parcours on court : remerciement
- 8.4. Fête d'Halloween : budget d'activité
- 8.5. Soirée Chassomaniak 2025
- 8.6. Terrain de soccer : modification des aménagements pour 2025
- 8.7. Renouvellement des périodiques à la bibliothèque
- 8.8. Prêt du centre communautaire pour activité de levée de fonds

9. Varia, questions, demandes du public, levée de la séance

- 9.1. Varia
- 9.2. Questions et demandes du public
- 9.3. Levée de la séance

1. ADMINISTRATION

1.1 COMMUNICATIONS DU MAIRE

1.2 APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, sont présents :

Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège numéro 1
Monsieur le conseiller Danny Monette, siège numéro 2
Madame la conseillère Francine Dutrisac, siège numéro 3
Monsieur le conseiller Robert Desbiens, siège numéro 4
Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin, siège numéro 6

À cette séance du Conseil, absence motivée :

Madame la conseillère Béatrice Cardin, siège numéro 5

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Joanisse est aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siège sous la présidence de Monsieur Paul-André David, maire.

1.3 2024-10-404 OUVERTURE DE SÉANCE

Monsieur le maire Paul-André David constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 14h00 devant 3 personnes.

1.4 QUESTIONS, NOUVELLES DEMANDES DU PUBLIC ET SUIVI DE DEMANDES ANTÉRIEURES

La période de question débute à 14h 03 et termine à 14h03, il n'y a aucune demande.

1.5 2024-10-405 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé en laissant le varia ouvert.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.6 2024-10-406 DÉCLARATION DES INTÉRÊTS RELATIFS À LA PRÉSENTE SÉANCE

Monsieur Paul-André David, maire, demande à monsieur le conseiller Michel Leblanc si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Michel Leblanc informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire, demande à monsieur le conseiller Danny Monette si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Danny Monette informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire, demande à madame la conseillère Francine Dutrisac si celle-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Madame la conseillère Francine Dutrisac informe le conseil qu'elle n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire, demande à monsieur le conseiller Robert Desbiens si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Robert Desbiens informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

Monsieur Paul-André David, maire, demande à monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin si celui-ci souhaite déclarer un quelconque intérêt relatif à la présente séance. Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin informe le conseil qu'il n'a aucun intérêt à déclarer.

1.7 2024-10-407 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 10 SEPTEMBRE 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 10 septembre 2024.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.8 2024-10-408 CALENDRIER 2025 DES SÉANCES DU CONSEIL

Considérant l'article 148 du Code municipal du Québec établissant l'obligation par les municipalités d'établir, par résolution, avant le début de chaque année civile, un calendrier des séances ordinaires en fixant le jour et l'heure du début de chaque séance;

Il est proposé par madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025 qui se tiendront à 14h00 ou à 19h00.

Mardi 14 janvier	Mardi 11 février 14h00	Mardi 11 mars
Mardi 8 avril	Mardi 13 mai	Mardi 10 juin
Mercredi 2 juillet	Mardi 12 août	Mardi 9 septembre
Mercredi 1 ^{er} octobre 14h00	Mardi 18 novembre	Mardi 9 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

1.9 2024-10-409 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2024-017 SUR LES BRANCHEMENTS À L'ÉGOUT ET À L'AQUEDUC

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que le règlement 2024-017 sur les branchements à l'égout et à l'aqueduc soit adopté.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. FINANCES

2.1 2024-10-410 ADOPTION DES DÉBOURSÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2024

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés au 30 septembre 2024 pour un montant total de 18 458.33 \$ comprenant les chèques numéros 14939 à 14953.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par dépôt direct au 30 septembre 2024 au montant de 448 333.31 \$ comprenant les dépôts directs numéros 504863 à 504927.

Que ce Conseil accepte la liste des déboursés par prélèvement bancaire au 30 septembre 2024 au montant de 76 822.72 \$ comprenant les prélèvements numéros 7884 à 7934.

Que ce Conseil accepte la liste des comptes à payer au montant de 284 241.33 \$ au 30 septembre 2024.

Que ce Conseil entérine les déboursés des salaires bruts pour un total de 88 469.86 \$ jusqu'au 30 septembre 2024.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.2 2024-10-411 ADOPTION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AU 30 SEPTEMBRE 2024

ATTENDU que suivant les dispositions du Code Municipal, la directrice générale dépose les rapports financiers en date du 30 septembre 2024 pour analyse par les membres du conseil municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil accepte le dépôt et adopte l'état des activités de fonctionnement (82.52 %) et d'investissement du budget 2024 au 30 septembre 2024.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.3 2024-10-412 ADOPTION DE L'ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DÉPENSES AU 30 SEPTEMBRE 2023 ET 2024

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil adopte l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 septembre 2023 et 2024.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.4 2024-10-413 ADOPTION DES RÉSULTATS ANTICIPÉS AU 31 DÉCEMBRE 2024 DU BUDGET 2024

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil adopte les résultats anticipés au 31 décembre 2024 pour le budget 2024.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.5 2024-10-414 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, prend acte du dépôt du rapport mensuel sur la délégation du pouvoir de dépenser conformément au règlement 2022-019 relatif au contrôle budgétaire et à la délégation à certains employés du pouvoir d'autoriser des dépenses et de conclure des contrats.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.6 2024-10-415 OPÉRATION DE LA MARINA : ACCEPTATION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2025 POUR LES USAGERS

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce conseil accepte la grille tarifaire 2025 pour les services aux usagers de la marina de Papineauville comme si elle était ici au long reproduit.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.7 2024-10-416 OPÉRATION DE LA MARINA : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU l'adoption de la résolution 2024-05-225 autorisant une entente de cogestion pour l'opération de la marina pour la saison 2024 et la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil autorise les paiements suivants pour la cogestion de la marina.

Sylvain A. Deschamps	Facture 2024-007	781.10\$ taxes incluses
Gestion Nauti-Cités Inc.	Facture 2024-020	33 055.31\$ taxes incluses

Une dépense et un déboursé de 33 836,41\$ taxes incluses sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70141 411 : Services professionnels.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.8 2024-10-417 DEVEAU DUFOUR MOTTET AVOCATS : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU la réception des factures 06404, 06405, 06407, 06408, 06409, 06559 et 06560 de Deveau Dufour Mottet Avocats pour honoraires professionnels;

ATTENDU la recommandation de la direction générale;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, sur recommandation de la direction générale, autorise une dépense et un déboursé de 4112.52 \$ taxes incluses en paiement d'honoraires professionnels à la firme Deveau Dufour Mottet pour honoraires professionnels.

06404	374.71 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0002
06559	1909.68 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0015
06560	189.71 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0017
06405	646.74\$ taxes incluses	Dossier 600561-0019
06407	330.56 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0020
06408	330.56 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0021
06409	330.56 \$ taxes incluses	Dossier 600561-0022

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2.9 2024-10-418 PRICE WATERHOUSE COOPERS : AUTORISATION DE PAIEMENT

ATTENDU l'adoption de la résolution 2024-02-048 autorisant nos avocats à préparer un dossier à présenter à la Cour d'appel du Québec dans le dossier de la marina;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil autorise une dépense et un déboursé de 33 336.23\$ taxes incluses en paiement de la facture du 31 août 2024 de la firme Price Waterhouse Coopers pour des honoraires professionnels dans le dossier de la marina.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 12000 412 : Services juridiques.

Qu'un transfert du surplus accumulé non affecté soit effectué afin de rendre les sommes disponibles.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. RESSOURCES HUMAINES

3.1 2024-10-419 FÊTE DE FIN D'ANNÉE ET RECONNAISSANCE DES EMPLOYÉS

ATTENDU qu'il y a lieu de reconnaître la contribution des employés municipaux à la qualité de vie des citoyennes et citoyens de Papineauville;

ATTENDU qu'un rassemblement de fin d'année est prévu le 6 décembre 2024;

ATTENDU que les sommes ont été prévus au budget;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil permet l'organisation de son rassemblement de fin d'année pour le personnel, les pompiers et les élus ainsi que les conjoints le 6 décembre 2024. Un budget maximal de 5000\$ est autorisé à cette fin.

Lors de cette rencontre, seront reconnus les employés suivants :

- Jonathan Guilbault : 10 ans
- Martine Joannis : 25 ans
- Michel Leblanc : 45 ans

- Justin Blouin : départ à la retraite

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 11000 493 : Réception.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.2 2024-10-420 EMBAUCHE DE PERSONNEL DE REMPLACEMENT À LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU qu'il y a lieu de prévoir du personnel de remplacement pour la bibliothèque qu'il soit bénévole le samedi ou rémunéré lors du remplacement de la responsable;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil ajoute à son personnel de bibliothèque mesdames Guylaine Lacroix et Marie-Ève Laflamme.

M. Paul-André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3.3 2024-10-421 DÉCÈS DE MADAME LISE SAVOYARD, CONJOINTE DE SERGE BRAZEAU

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc d'offrir nos sincères sympathies à monsieur Serge Brazeau, ancien employé au service des travaux publics pour le décès de sa conjointe Lise Savoyard le 11 septembre dernier.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. HYGIÈNE, VOIRIE, TRANSPORT ET BÂTIMENT

4.1 2024-10-422 TRAVAUX SUR LES RONDS-POINTS DES RUES YVON-DAIGNEAULT ET EMILE-BRAZEAU: AUTORISATION DE DÉPENSES

ATTENDU l'adoption de la résolution 2024-05-228 autorisant des travaux de pavage sur les rues Émile-Brazeau et Yvon-Daigneault ;

ATTENDU qu'il est requis de procéder à des travaux de préparation consistant en enlèvement de surface, déplacement de roche, excavation de fondation et ajout de remblai sur la rue Émile-Brazeau ;

ATTENDU que des travaux correctifs doivent être effectués au rond-point de la rue Yvon-Daigneault mais que ces travaux doivent être reportés en 2025 incluant les travaux d'asphaltage ;

ATTENDU que des sommes sont disponibles dans les diverses confirmations de subventions en voirie locale ;

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics ;

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, autorise une dépense et un déboursée de 16 442,01\$ plus taxes, en paiement de la facture 4485 de la compagnie Excavation Séguin Lafleur pour les travaux correctifs en vue du pavage du rond-point de la rue Émile-Brazeau.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparations chemins, rues, routes et trottoirs.

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.2 2024-10-423 REMPLACEMENT DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU GARAGE MUNICIPAL : AUTORISATION

ATTENDU la nécessité de remplacer le système de chauffage au garage municipal, la réception d'une soumission de la compagnie Budget Propane et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la soumission du 23 septembre 2024 de Budget propane pour l'achat et l'installation d'un nouveau système de chauffage au garage municipal.

Une dépense et un déboursé de 5 613.00 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 23 04000 000 : Garage Municipal.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.3 2024-10-424 ACHAT DE PANNEAUX DE SIGNALISATION : AUTORISATION

ATTENDU la réception d'une proposition de Signel services inc pour l'achat de panneaux de signalisation et la recommandation du comité des travaux publics et que les sommes ont été prévues au budget;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition 79951 de la compagnie Signel Services du 23 septembre 2024 au montant de 2 712,00\$ plus taxes pour l'achat de panneaux de signalisation.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 35500 649 : Plaques de rues et signalisation.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.4 2024-10-425 PRESBYTÈRE : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION POUR UNE CARACTÉRISATION DE MATÉRIAUX SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE

ATTENDU qu'avant de procéder à des travaux de rénovation au presbytère il est requis confirmer la présence ou l'absence d'amiante;

ATTENDU la réception de deux propositions soient :

WSP	8105.00 \$ plus taxes
EXP	4200.00 \$ plus taxes

ATTENDU la recommandation du comité des travaux publics;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition de la firme EXP en date du 16 septembre 2024 et autorise une dépense maximum de 4,200.00 \$ plus taxes pour la réalisation d'une caractérisation des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante au presbytère.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70230 522 : Entretien et réparation bâtisse et terrain.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4.5 2024-10-426 ABATTAGE D'ARBRES : ACCEPTATION D'UNE PROPOSITION

ATTENDU la réception d'une proposition pour abattre 45 arbres dangereux et la recommandation du comité des travaux publics ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce Conseil, sur recommandation du comité des travaux publics, accepte la proposition du 24 septembre 2024 de Robin Guindon pour l'abattage et le ramassage sur le site de 45 arbres.

Une dépense et un déboursé de 10 000 \$ plus taxes sont autorisés à cette fin.

Une preuve d'assurance responsabilité devra être produite avant le début des travaux.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 32000 521 : Entretien et réparations chemins, rues, routes et trottoirs

M. Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

5. SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

5.1 2024-10-427 STATISTIQUES DE SEPTEMBRE 2024 DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Le conseil prend acte du dépôt des statistiques de septembre 2024 du service de sécurité incendie.

Interventions	septembre	2024
Systèmes d'alarme	4	21
Désincarcération	3	53
Entraide	1	7
Incendie	-	8
Autres assistances	2	6
Nautique	1	5
Total	11	100

6. URBANISME

6.1 2024-10-528 DÉPÔT DES STATISTIQUES DE SEPTEMBRE 2024 SUR L'ÉMISSION DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le Conseil municipal prend acte du dépôt des statistiques mensuelles pour l'émission des permis et certificats.

Permis et certificats	SEPTEMBRE	2024
Rénovation	12	58
Abattage d'arbres	7	18
Renouvellement	-	1
Bâtiment complémentaire	3	18
Démolition	-	1
Eau souterraine	1	1
Lotissement	-	4
Animaux domestiques	4	18
Galerie, clôture	3	17
Installation septique	-	2
Mur de soutènement	-	1
Nouvelle construction	-	9
Piscine	1	12
Remblai déblai	-	4
Branchement	-	7
Affichage	-	7
Certificat d'occupation	1	5
Changement d'usage	-	-
Agrandissement	2	-
Bande riveraine	-	1
Garde de poules	-	1
Bâtiment temporaire	-	-
Épandage matières fertilisantes	-	1
Total	34	220

6.2

2024-10-429 APPUI DE LA MUNICIPALITÉ À LA DEMANDE 447205 DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ)

ATTENDU que les lots 4 998 462 et 4 997 719 sont en partie à l'intérieur d'un îlot déstructuré ;

ATTENDU que la municipalité de Papineauville a autorisé la construction d'une maison unifamiliale sur le lot 4 998 462 en 2013 ;

ATTENDU que le bâtiment construit est en totalité sur le lot 4 998 462 mais que le puits, une partie du chemin d'accès, une section de la galerie ainsi que la piscine se retrouvent sur le lot 4 998 719 appartenant au même propriétaire ;

ATTENDU que le propriétaire des lots 4 998 462 et 4 998 719 entend vendre sa propriété sise sur le lot 4 998 462 et qu'à cette fin une demande d'aliénation des lots dans l'intention de rendre la propriété ainsi que ses accessoires conformes pour la vente doit être déposée à la CPTAQ ;

ATTENDU que la nouvelle superficie du lot 4 998 462 sera de 5 489.6 m² et portera le numéro de lot 6 608 901 ;

ATTENDU que le lot 4 998 719 verra sa superficie réduite à 15 017.9 m² et portera le numéro de lot 6 608 900 ;

ATTENDU que la demande de lotissement présentée est conforme à la réglementation municipale ;

ATTENDU que le propriétaire a déposé une demande d'aliénation à la CPTAQ portant le numéro 447205 ;

ATTENDU la recommandation de l'inspectrice en bâtiment et environnement;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil, sur recommandation de l'inspectrice en bâtiment et environnement, appuie la demande d'autorisation portant le numéro 447205 de monsieur Myles Langlais présentée à la Commission de protection du territoire agricole afin de permettre l'aliénation des lots 4 998 462 et 4 997 719 dans l'intention de rendre les lieux conformes et ainsi permettre la vente de sa propriété sur le lot 4 998 462 portant l'adresse civique du 1119, chemin de la Rouge à Papineauville.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6.3

2024-10-430 DEMANDE DE DÉLIRIUM POUR LA TENUE D'ÉVÈNEMENTS EN 2025

ATTENDU l'adoption de la résolution 2023-10-432 par laquelle la municipalité appuie la demande de Gabrielle Paquette auprès de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) pour l'obtention d'un droit d'usage événementiel sur le lot 4 998 133 au 772, chemin Saint-Hyacinthe;

ATTENDU que la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ), par le biais de sa décision 443810, autorise avec conditions l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, du lot précité;

ATTENDU que ladite autorisation est assujettie aux conditions suivantes de la CPTAQ:

1. L'autorisation est pour un maximum de 2 événements par année
2. Une durée de 3 jours chacun pour une durée de 3 ans
3. Aucun équipement permanent ne doit être installé sur le site visé
4. La préparation et le nettoyage du site se dérouleront sur une période maximale de 5 jours avant et 5 jours après chaque l'évènement;

ATTENDU que DÉLIRIUM Québec, par le biais de ses représentants a déposé en date du 25 septembre 2024, une demande d'autorisation pour l'organisation de deux événements en 2025;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que le préambule fasse partie de la présente résolution.

Que ce Conseil autorise DÉLIRIUM Québec à tenir deux évènements de musique les 12,13 et 14 juin 2025 et les 26 et 27 septembre 2025 sur les lots 4 998 133 et 4 998 510 au 772, chemin Saint-Hyacinthe.

Qu'en plus de respecter l'intégralité des conditions précisées à la décision 443810 de la CPTAQ, les organisateurs devront obligatoirement aviser tous les résidents situés au sud du chemin St-Hyacinthe, principalement sur le chemin de la Rouge, de la tenue des évènements, en juin et en septembre.

Les organisateurs devront s'assurer que les équipements sonores soient dirigés en direction de l'autoroute en tout temps lors des évènements.

La municipalité de Papineauville se réserve le droit d'annuler cette résolution si DELIRIUM Québec ne respecte pas dans son intégralité les conditions de la présente lors de l'évènement de juin 2025 et si des plaintes fondées devaient être déposées à la municipalité.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. ENVIRONNEMENT

8. LOISIRS CULTURE ET FAMILLE

8.1 2024-10-431 SOUPER STEAK DE LA MUNICIPALITÉ : REMERCIEMENT

Monsieur le conseiller Robert Desbiens donne une motion de remerciement spécial à l'entreprise IMMO Location et Manon Lafrance courtier REMAX de Papineauville pour la fourniture de la décoration et l'éclairage festif lors de la troisième édition du souper steak de la municipalité tenue le 7 septembre 2024.

8.2 2024-10-432 SOUPER STEAK : RÉDDITION DE COMPTE ET VERSEMENT DES PROFITS

ATTENDU la tenue de la 3^e édition du souper steak de la municipalité de Papineauville le 7 septembre dernier ;

ATTENDU que les profits de cet événement seront remis cette année à la corporation des loisirs de Papineauville pour le Noël des enfants;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil entérine la reddition de compte de l'évènement et autorise le versement d'un montant de 1 248.99 \$ à la corporation des loisirs de Papineauville.

M. Paul André David, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.3 2024-10-433 PARCOURS ON COURT : REMERCIEMENT À L'ENTREPRISE FIKA

Monsieur le conseiller Michel Leblanc donne une motion de remerciement à l'entreprise FIKA, émondage et abattage pour avoir fourni gratuitement la machinerie, le matériel et la main d'œuvre lors de la fabrication des obstacles pour l'évènement Parcours on court, course à obstacles, samedi le 14 septembre 2024. Le montant de ce don représente 5 508.00 \$.

8.4 2024-10-434 FÊTE D'HALLOWEEN : BUDGET D'ACTIVITÉ

ATTENDU que la municipalité de Papineauville souhaite organiser une activité d'Halloween et qu'une somme de 3 000.00 \$ est prévue au budget 2024 ;

ATTENDU la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Danny Monette

Que ce Conseil, sur recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique autorise une dépense de 3000.00 \$ plus taxes pour la décoration et l'animation du parc Henri-Bourassa lors de la fête de l'Halloween en collaboration avec la corporation des loisirs de Papineauville.

Un petit village hanté avec des chapiteaux de 10 x 10 sera érigé par des bénévoles et des friandises seront remis sur place.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70296 998 : Halloween

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.5 2024-10-435 SOIRÉE CHASSOMANIAK 2025

ATTENDU l'intérêt de la compagnie Chassomaniak de tenir une soirée films de chasse à Papineauville pour une 10^e année;

ATTENDU qu'aucun investissement n'est requis de la part de la municipalité et la recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Madame la conseillère Francine Dutrisac

Que ce conseil, sur recommandation du comité loisirs et culture, autorise le responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique à faire les démarches nécessaires avec les entreprises Chassomaniak pour la tenue d'une soirée vendredi le 1er mars 2025 au centre communautaire.

La municipalité conservera 100% des profits du bar lors de cette soirée ainsi qu'un pourcentage sur la vente de billets, selon le nombre de billets vendus.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.6 2024-10-436 TERRAIN DE SOCCER : MODIFICATION DES AMÉNAGEMENTS POUR 2025

ATTENDU que l'entreprise JD Soccer tient ses entraînements estivaux à Papineauville et que cette dernière est en pleine expansion;

ATTENDU que l'entreprise JD Soccer souhaite accueillir des matchs de soccer à 11 contre 11 ainsi que l'organisation de tournois;

ATTENDU que la Municipalité de Papineauville supporte et encourage l'activité physique sur son territoire et est consciente des retombées économiques pouvant être créées lors de l'organisation de ce type d'événements

Il est proposé par Monsieur le conseiller Robert Desbiens

Que ce conseil, sur recommandation du comité sports, loisirs, culture et promotion touristique :

Accepte de modifier l'aménagement des terrains de soccer en traçant un terrain de soccer à 11 contre 11 sur l'ancien terrain de football et ce, pour la totalité de la saison 2025.

Que deux terrains à 7 contre 7 soient toujours utilisables sur ce même terrain.

Qu'une copie de cette résolution soit transmise à Soccer Outaouais afin de confirmer les engagements de la Municipalité de Papineauville envers JD Soccer permettant de sanctionner les matchs et tournois auprès de la fédération.

M. Paul-André David, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.7 2024-10-437 RENOUVELLEMENT DES PÉRIODIQUES À LA BIBLIOTHÈQUE

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder au renouvellement des magazines périodiques de la bibliothèque et la recommandation du comité loisirs, sports, culture et promotion touristique;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Charles-Olivier Turpin

Que ce Conseil, sur recommandation du responsable loisirs, sports, culture et promotion touristique autorise une dépense et un déboursé de 430.91 \$ plus taxes pour le renouvellement des périodiques à la bibliothèque.

Les fonds à cette fin seront puisés à même le poste budgétaire 02 70230 680 : Achats de livres et périodiques.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

8.8 2024-10-438 PRÊT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE POUR ACTIVITÉ DE LEVÉE DE FONDS

ATTENDU la demande d'Emma Allard, élève au programme d'étude intermédiaire à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, d'organiser un tournoi de volleyball amateur caritatif au centre communautaire vendredi le 24 novembre 2024 ;

ATTENDU que les sommes recueillies seront versées à une association choisie par l'équipe gagnante ;

ATTENDU la recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique ;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que ce conseil, sur recommandation du responsable sports, loisirs, culture et promotion touristique, autorise le prêt du centre communautaire et de ses équipements à Emma Allard le 24 novembre 2024 pour l'organisation d'un tournoi de volleyball caritatif.

Que cette dernière et son équipe soient responsables du montage et du démontage de la salle pour cet événement.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. VARIA, QUESTIONS ET DEMANDES DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE, LEVÉE DE LA SÉANCE

9.1 VARIA

9.2 QUESTIONS DU PUBLIC SUR LA PRÉSENTE SÉANCE

La période de question débute à 14h29 et se termine à 14h30.

9.3 2024-10-439 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Leblanc

Que cette séance soit levée à 14h30.

Monsieur Paul-André David, maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 8 octobre 2024.

Martine Joanisse
Directrice générale et greffière-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Paul-André David, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 8 octobre 2024.

Paul-André David
Maire